



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06190 ROQUEBRUNE CAP-MARTIN

AGREE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 13 Association régie par la loi du 1-7-1901

Menton le 15 septembre 2014

Madame, Monsieur

Nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine assemblée générale :

Samedi 11 octobre 2014 à 16h30
Salle EMJ Loisirs Solenzara
06190 ROQUEBRUNE Cap Martin.

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès Verbal de la précédente AG (21 juin 2013) qui vous a été envoyé dans le bulletin de mai 2014

2. Compte rendu financier et quitus

3. Compte rendu d'activité et quitus

4. Election au Conseil d'Administration de l'ASPONA

Le Conseil d'Administration est élu tous les 3 ans, complété en 2013, il sera renouvelé lors cette Assemblée Générale. Le CA est composé de 12 personnes au plus avec élection en son sein d'un bureau de 3 personnes (Président, Secrétaire et Trésorier). Nous avons de plus en plus de dossiers à gérer et il est important qu'il soit étoffé. **N'hésitez pas à présenter votre candidature.**

5. Autorisation donnée au Président d'ester en justice au nom de l'association

6. Révision des statuts Si le quorum est atteint il serait bon de mettre à jour les statuts

7. Activités du site Internet de l'ASPONA <http://aspona.free.fr>

8. Dossiers en cours :

Le PSMV Plan de sauvegarde et de mise en valeur du Vieux Menton

Enquête publique pour l'attribution de concessions plage du Golfe Bleu à Roquebrune

Natura 2000, nous sommes concernés par plusieurs sites dont le Cap Martin et les mouillages dans le Golfe Bleu, qui menacent la biodiversité,

L'aménagement du Plateau St Michel. Les chemins du Mentonnais. Les coulées vertes

Les grands arbres dont le pin Norfolk près de la gare de Carnolés

Aides aux adhérents, Questions diverses.

Les différents points de l'ordre du jour seront illustrés par une projection de textes et d'images sur écran.

Faites connaître l'ASPONA en donnant la deuxième feuille à vos amis

A partir de 17h nous accueillerons, sous réserve de sa disponibilité, un intervenant sur le thème de la géologie du Mentonnais et les glissements de terrain. Mieux comprendre et prévenir les catastrophes qui se sont produites en début d'année.

M Thomas LEBOURG Maître de Conférence à l'université de Nice

La réunion se terminera autour d'un verre de l'amitié

Cordialement

Le Président Jean Delerue

Assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2014

Nous procéderons, comme tous les 3 ans, à l'élection du conseil d'administration. Nous modifierons également quelques points des statuts devenus obsolètes

POUVOIR

Je soussigné ...

Donne pouvoir à Mr ou Mme ...

Pour me représenter lors de l'A G extraordinaire de l'ASPONA qui aura lieu le 11 octobre 2014

Date et signature

A renvoyer ou à donner lors de l'Assemblée Générale

✂-----

Nom

Prénom

Compétences

Souhaite aider l'association dans le domaine suivant

Se présente pour être membre du Conseil d'Administration

Date et signature

A renvoyer à la boîte postale ou par mail avant le 06 octobre


✂-----

Les statuts actuels et les projets de modification sont disponibles sur demande

✂-----

Pour ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion 2014, il est encore temps !

Bulletin d'adhésion à l'association, de renouvellement ou de don

	ASPONA	Association 1901 agréée pour la sauvegarde de la nature et des sites de Roquebrune, Menton et environs
Bulletin d'adhésion ou de renouvellement à nous retourner à :		
ASPONA BP 17 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN mail : aspona@free.fr 0493352532		
Nom	Prénom	
Adresse :		
Ville /	tel	e_mail
Je déclare adhérer à l'ASPONA et je règle la cotisation de 30 €		
Date et signature		

La cotisation est déductible en partie de vos impôts, un reçu vous sera envoyé.